

Résidence patients



SECLEM GGL SANTE, expert en solutions de santé innovantes, accompagne les Directions Générales d'établissements de soins, dans une mission de conseils et d'expertise, et notamment dans la mise en place de Résidences patients.

Par une analyse contextuelle approfondie des établissements de santé et de leur stratégie de développement, nous concevons des projets sur-mesure, répondant à leurs enjeux médico-économiques et permettant de renforcer leur attractivité à l'échelle du territoire.

SECLEM GGL SANTE construit et exploite les projets commandés par les structures hospitalières et supporte l'intégralité des coûts associés et donc l'ensemble des risques.



Un concept fondé sur une idée clé :

La prestation d'hébergement non médicalisé peut être proposée au patient dont l'état de santé ne justifie par une surveillance médicale ou paramédicale continue mais nécessite des soins itératifs pendant une certaine durée. Son maintien à proximité de l'établissement de santé est rendu nécessaire pour au moins l'une des raisons suivantes :

- Éloignement du domicile par rapport à l'établissement de santé
- Inadaptation temporaire du logement ou de l'environnement du patient
- Isolement géographique ou social du patient
- Patiente enceinte résidant à plus de 45 min du lieu de prise en charge.

La Sécurité Sociale prend en charge 80€ / nuitée.

→ En résumé :

C'est un nouveau type d'hébergement dans le parcours de soins, associé aux lits d'hospitalisation classiques et médicalisés.

Le parcours clinique du patient

- La Résidence patients tient compte avant tout, du parcours clinique du patient afin de garantir sa sécurisation. Il représente une alternative à l'hospitalisation conventionnelle en amont et en aval d'un séjour à l'hôpital. Il prend en considération les besoins de l'ensemble des spécialités médicales et les orientations du projet de l'établissement de santé.
- La Résidence patients a vocation à être un maillon du parcours des patients s'intégrant dans le cadre d'un lien fonctionnel avec l'établissement de santé. Il est une modalité complémentaire à l'hébergement standard de l'hôpital.
- La Résidence patients est un lieu de vie qui s'inscrit dans la continuité et la qualité des soins des établissements de santé avec comme fil conducteur « le bien être du patient ».

Focus utilité établissement de santé

- Réduction de la charge de travail nocturne
- Diminution des besoins en personnel de nuit
- Amélioration de la QVT du personnel soignant
- Disponibilité des lits d'hospitalisation permettant une gestion au plus juste des plannings d'occupation des lits
- Diminution des DMS à GHM donné
- Facilitation de l'hospitalisation en aval des urgences
- Fluidité de la prise en charge des patients et optimisation des parcours de santé
- Optimisation des plateaux techniques avec augmentation potentielle des activités et des séjours en hospitalisation complète
- Diminution du taux de recours aux transports sanitaires
- Augmentation de la prise en charge à Jo, avec une facilitation de l'accueil de jour pour les patients éloignés et les personnes précaires
- Augmentation de l'activité ambulatoire

Focus utilité patient

- Meilleur accueil du patient : qualité du sommeil, lieu plus confortable, environnement calme et rassurant
- Maintien du patient à proximité ou au sein de l'ES et possibilité d'avoir un accompagnant
- Respect de l'autonomie du patient, amélioration du taux de rétablissement et de la récupération physique et psychique avant le retour au domicile, réduction du stress préopératoire
- Baisse de la durée d'hospitalisation en lit médicalisé et diminution du temps d'exposition au risque de contraction d'infections nosocomiales
- Facilité d'accès aux soins pour les personnes éloignées de leur lieu de prise en charge
- Prise en charge actuelle par une tarification forfaitaire MIGAC sans reste à charge pour le patient



- Hausse de l'activité des séjours en séances pour l'oncologie
- Focus de l'établissement de santé sur sa mission principale de soin
- Plus de souplesse pour le personnel soignant
- Positionnement du bon personnel, au bon endroit, au bon moment, avec renfort possible des postes de jour par diminution des besoins en postes de nuit.
- Éligibilité à toutes les spécialités médicales et les pathologies de sévérité 1 et 2
- Transferts de patients de niveau de sévérité 2 vers 1
- Sécurisation du patient grâce aux parcours cliniques travaillés avec les équipes médicales, pour l'ensemble des pathologies
- Vade-mecum de l'HTNM / validation des fédérations hospitalières publiques et privées, des académies et associations de médecine en lien avec le Ministère de la santé.
- Financement aux hôpitaux des nuitées HTNM par un forfait MIGAC de 80€ par nuitée